

RÉSULTATS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	2018	2017 (<i>pro forma</i> IFRS 15)
	5 024 millions d'euros	3 289 millions d'euros
Prises de commandes	12 Rafale Qatar 42 Falcon commandés <i>(52 commandes et annulation des 10 derniers Falcon 5X)</i>	38 Falcon commandés <i>(41 commandes et annulation de 3 Falcon 5X)</i>
	5 084 millions d'euros	4 876 millions d'euros
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	9 Rafale Égypte 3 Rafale France 41 Falcon	8 Rafale Égypte 1 Rafale France 49 Falcon
	19 376 millions d'euros	19 460 millions d'euros
Carnet de commandes <i>au 31 décembre</i>	101 Rafale <i>(dont 73 Export et 28 France)</i> 53 Falcon <i>(ne comprenant plus aucun F5X)</i>	101 Rafale <i>(dont 70 Export et 31 France)</i> 52 Falcon <i>(y.c. F5X non annulés)</i>
Résultat Opérationnel <u>ajusté</u> (*)	669 millions d'euros	357 millions d'euros
<i>Marge Opérationnelle ajustée</i>	13,2% du chiffre d'affaires <i>9,2% sans indemnité Safran</i>	7,3% du chiffre d'affaires
	681 millions d'euros	410 millions d'euros
Résultat Net <u>ajusté</u> (*)	<i>82,1 € / action</i>	<i>49,8 € / action</i>
<i>Marge nette ajustée</i>	13,4% du chiffre d'affaires <i>10,8% sans indemnité Safran</i>	8,4% du chiffre d'affaires
	5 211 millions d'euros	4 121 millions d'euros
Trésorerie disponible <i>au 31 décembre</i>		
	177 millions d'euros	127 millions d'euros
Dividendes	<i>21,2 € / action</i>	<i>15,3 € / action</i>
	168 millions d'euros	119 millions d'euros
Participation et intéressement y <u>compris forfait social de 20%</u> <i>Effectif au 31 décembre</i>	<i>11 494</i>	<i>11 398</i>

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran), alors que pour les marchés français n'est enregistrée que la part Dassault Aviation.

Principaux agrégats en normes IFRS (cf. tableau de passage en Annexe)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	5 119 millions d'euros	4 901 millions d'euros
(*) Résultat opérationnel consolidé	708 millions d'euros	218 millions d'euros
(*) Résultat net consolidé	573 millions d'euros	630 millions d'euros

Saint-Cloud, le 28 février 2019 - Le Conseil d'Administration, réuni la veille sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes 2018. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

Éric Trappier, Président-Directeur Général de Dassault Aviation a déclaré :

« L'année 2018 restera avant tout marquée par la disparition de Serge Dassault. Sa passion, sa ténacité, sa vision, son patriotisme restent dans nos cœurs et dans notre histoire. Nous sommes redevables à sa mémoire comme à celle de notre fondateur, Marcel Dassault. À nous de poursuivre leur œuvre.

Par ailleurs, l'année fut dense pour la Société tant au plan militaire que civil et nous retenons principalement les évènements suivants :

- l'annonce du lancement du Falcon 6X en remplacement du Falcon 5X et l'accord amiable conclu avec Safran soldant le différend lié aux difficultés rencontrées sur le moteur Silvercrest,
- l'entrée en vigueur de l'option de 12 Rafale supplémentaires pour le Qatar,
- la notification du standard F4 (tranches ferme et optionnelles), annoncée par la Ministre des Armées lors de sa visite à Mérignac début janvier 2019, dans une démarche d'amélioration continue du Rafale, devant apporter des connectivités innovantes (nouvelles liaisons satellite et intra-patrouille, serveur de communication, radio logicielle), de nouvelles capacités (évolution des capteurs radar et optronique secteur frontal) et de nouveaux armements (missile air-air Mica NG et armement air-sol modulaire de 1 000 kg).

Outre ces évènements majeurs, nous retiendrons de l'année 2018 :

dans le domaine militaire :

- la Loi de Programmation Militaire 2019-2025, votée en 2018, qui représente un infléchissement positif de l'effort de défense de la Nation et donne à la Société des perspectives pour les prochaines années : tranche de 30 Rafale supplémentaires (réaffirmation par la Ministre des Armées le 14 Janvier 2019 à Mérignac), notification prévue en 2023 ; lancement du programme de drone MALE européen en 2019 (coopération Airbus, Dassault Aviation et Leonardo) ; choix par le Ministère des Armées de la plateforme Falcon pour porter la Charge Universelle de Guerre Électronique (CUGE), étude notifiée; rénovation de 18 ATL2 au lieu de 15 initialement prévus ; initialisation du programme de remplacement des ATL2 (PATMAR futur) ; renouvellement de la flotte française d'avions de SURveillance MARitime sur la base d'une plateforme de Falcon 2000LXS, pré-étude notifiée ; et affirmation de la modernisation de la composante aéroportée,
- en juin 2018, à Meseberg, lors du Conseil des Ministres Franco-Allemand, en présence du Président de la République française et de la Chancelière allemande, la France et l'Allemagne ont signé une lettre d'intention concrétisant leur volonté de bâtir en commun des systèmes d'armement du futur et d'agir pour la construction de l'Europe de la défense. Cette lettre d'intention a été suivie, le 19 novembre 2018, par une déclaration commune pour lancer les premiers travaux en vue du système de combat aérien du futur (SCAF) : une étude de concept et d'architecture de 2 ans a été notifiée le 31 janvier 2019, sous leadership de Dassault Aviation et Airbus ; les démonstrateurs pour l'avion de combat et son moteur doivent être lancés lors du Salon du Bourget 2019 ; Dassault Aviation est leader du futur avion de combat NGF (*New Generation Fighter*),

- la livraison de 3 Rafale à la France, ce qui porte le total des Rafale livrés à 152 (reprise prévue en 2022 de la livraison des 28 Rafale restant à livrer sur les 180 commandés),
- la livraison à la France des deux derniers Rafale Marine rétrofités du standard F1 au standard F3 ; l'ensemble des 10 Rafale Marine étant dorénavant au standard F3,
- la livraison à l'Armée de l'Air Française du standard F3-R,
- la livraison de 9 Rafale à l'Égypte, portant à 23 le nombre d'avions livrés sur les 24 commandés,
- la poursuite du soutien au Rafale égyptien et l'entrée en vigueur du contrat de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) y afférent,
- la poursuite de l'exécution du contrat Qatar pour 36 Rafale, y compris la formation des pilotes et la mise en place du support : le 6 février 2019 a eu lieu la cérémonie d'acceptation du premier Rafale qatarien,
- la poursuite de l'exécution, pour l'Inde, du contrat des 36 Rafale commandés. Les forces armées indiennes se préparent à l'entrée en service des Rafale. Des besoins importants existent en Inde pour des avions de combat et nous avons répondu en juillet 2018 au « Request For Information » pour la fourniture de 110 avions de combat à l'Indian Air Force (en mai 2017 nous avions répondu au « Request For Information » pour la fourniture de 57 avions de combat à l'Indian Navy),
- la poursuite des travaux de rénovation des Mirage 2000D français (le Mirage 2000N mis en service en 1988 a été retiré des forces françaises),
- le démarrage d'une nouvelle campagne d'essais en vol du nEUROn consacrée à des démonstrations de furtivité, en liaison avec la DGA, l'Armée de l'Air et la Marine Nationale, dans le cadre d'un marché d'études et d'essais en vol sur la période 2018-2020,

dans le cadre du « Make in India » nous avons :

- lancé les opérations industrielles de la JV DRAL : 2018 marquant le début de sa montée en puissance. Les premiers sous-ensembles (réservoir avant du T3) de Falcon 2000 sont sortis de production en décembre 2018 et le 1^{er} tronçon T1 en février 2019,
- développé notre écosystème industriel en Inde tant pour notre filière de production avec le déploiement d'une « Supply Chain » concernant dans un premier temps les pièces primaires, outillages, pylônes, et les bidons, que pour nos activités de bureau d'études, avec la création d'un centre d'ingénierie à Pune (Inde),

dans le domaine des avions de SURveillance MARitime et de PATrouille MARitime :

- la commande d'un 5^{ème} Falcon 2000 de SURveillance MARitime par les garde-côtes japonais (premières livraisons prévues au premier semestre 2019),
- la livraison du 1^{er} Falcon 50 SURMAR doté en retrofit d'une trappe de largage de chaînes SAR (Search And Rescue),

concernant les programmes spatiaux (2018 a été marquée par un intérêt pour la nouvelle politique spatiale dans la Défense), nous retenons :

- pour les véhicules spatiaux, la nouvelle tranche du contrat d'études pour le véhicule de retour d'orbite réutilisable « Space Rider » de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), dont le premier vol est planifié en 2021. Dassault Aviation est responsable du dessin des formes du véhicule,
- pour la pyrotechnie, l'obtention de deux contrats d'études pour la DGA et le CNES afin d'appliquer la technologie pyronumérique permettant l'utilisation d'un bus numérique sécurisé pour la transmission de l'ordre à la pyrotechnie du démonstrateur Callisto et du Rafale,

dans le domaine civil :

- la prise de commande de 42 Falcon en 2018 (52 commandes et annulation des 10 derniers Falcon 5X). En 2017, 38 Falcon avaient été commandés (41 commandes et 3 annulations de Falcon 5X),
- la livraison de 41 Falcon,
- début 2018 a vu le lancement officiel du programme Falcon 6X pour une entrée en service prévue en 2022. L'avancement du programme Falcon 6X est conforme au planning : la phase de développement préliminaire est achevée et les premières pièces de structure sont en cours de fabrication. Les essais du moteur PW812D sont nominaux : 4 moteurs sont en phase de test et 120 heures ont été réalisées sur banc volant. Les plateaux de conception à Saint-Cloud et Mérignac en collaboration avec les partenaires industriels ont été mis en place,
- le Falcon 8X qui a démontré sa capacité Long Range (Singapour – Londres en 14 heures) reste un avion au confort inégalé, reconnu comme le plus silencieux du marché,
- la certification des gains opérationnels « Electronical Flight Vision System » jusqu'à 100 pieds pour les approches par mauvais temps apportés par le système FalconEye pour les Falcon 7X, Falcon 8X, Falcon 2000LX et Falcon 2000LXS et en cours de certification pour le Falcon 900LX,
- l'offre de nouveaux services de connectivité haut débit tels que le « FalconConnect », solution intégrée de gestion des communications et échanges de données entre l'avion et les réseaux au sol,
- dans le domaine du service clients, Dassault Aviation a obtenu dans de nombreux domaines les premières places dans les rubriques du classement de « Aviation International News » (AIN) (n°1 Overall Average, n°1 AOG Response, n°1 Warranty Fulfillment, n°1 Parts Availability, n°1 Overall Aircraft Reliability, n°1 Technical Reps). Par ailleurs, l'offre Falcon Response comprend 2 avions dédiés qui ont effectué 191 missions (1 395 heures de vol),
- le futur Falcon est en préparation : les études marketing et technique sont en cours,
- le développement d'un réseau de stations-service d'excellence par l'acquisition de stations-service étendant ainsi la couverture de notre réseau en Europe, Asie-Pacifique, Afrique et au Moyen-Orient.

En 2018, nous avons également poursuivi la bonne exécution de notre plan de transformation « Piloter Notre Avenir ».

Perspectives 2019

Les enjeux de 2019 sont nombreux et stratégiques :

- Poursuivre la prospection et la vente de Falcon et de Rafale
- Mener à bien les études SCAF et obtenir le lancement d'un démonstrateur de l'avion de combat du futur au Salon du Bourget
- Poursuivre le développement du Falcon 6X pour son entrée en service en 2022
- Confirmer le lancement du futur Falcon
- Démarrer les travaux de développement du standard F4 du Rafale
- Exécuter les contrats Falcon et Rafale en respectant les objectifs de qualité, délais et coûts
- Participer à la réponse à l'« Invitation To Tender » en vue d'un contrat lançant le programme MALE RPAS
- Poursuivre les travaux en vue de la commande de Falcon de SURveillance MARitime et CUGE avec la France
- Livrer la modernisation de l'ATL2 en 2019

- Finaliser le nouveau contrat de MCO Rafale France
- Accroître l'efficacité du soutien Falcon et continuer à développer un réseau de stations-service d'excellence
- Poursuivre le développement de la filière industrielle « Make in India »
- Faire valoir nos compétences dans le spatial
- Poursuivre l'exécution du Plan de Transformation

Le Groupe prévoit de livrer **45 Falcon** et **26 Rafale Export en 2019**. **Le chiffre d'affaires 2019 sera en forte hausse.**

CHIFFRES CLÉS EN DONNÉES CONSOLIDÉES AJUSTÉES 2018

cf. tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté en annexe.

PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes 2018** sont de **5 024 millions d'euros** contre 3 289 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15).

La part des prises de commandes à l'**Export** est de **80%**.

Programmes Défense

Les **prises de commandes Défense 2018** s'élevèrent à **2 710 millions d'euros** contre 905 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15), résultant notamment de la commande de **12 Rafale** suite à l'entrée en vigueur de l'option exercée par le Qatar et de la **notification du Standard F4** pour le Rafale (tranches ferme et optionnelles annoncées, seule la tranche ferme figure en prise de commandes 2018).

Programmes Falcon

Les **prises de commandes Falcon 2018** s'élevèrent à **2 314 millions d'euros** contre 2 384 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15).

42 Falcon ont été **commandés en 2018** (52 commandes et annulation des 10 derniers Falcon 5X). En 2017, 38 Falcon avaient été commandés (41 commandes et 3 annulations de Falcon 5X).

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le **chiffre d'affaires 2018** est de **5 084 millions d'euros** contre 4 876 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15). La part du chiffre d'affaires à l'**Export** est de **78%**.

Programmes Défense

Le **chiffre d'affaires Défense 2018** s'élève à **2 485 millions d'euros** contre 1 875 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15).

Il est impacté par la livraison du standard F3-R du Rafale à la France et la hausse du nombre de livraisons de Rafale. **9 Rafale** ont été livrés à l'Égypte et **3 Rafale** à la France au cours de l'exercice 2018, contre 8 à l'Égypte et 1 à la France en 2017. Par ailleurs, 2 Rafale Marine rétrofités au standard F3 ont été livrés à la France en 2018.

Programmes Falcon

Le **chiffre d'affaires Falcon 2018** s'élève à **2 599 millions d'euros** contre 3 001 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15). Il est impacté par le niveau en baisse des livraisons d'avions neufs.

41 Falcon neufs ont été **livrés en 2018** (en ligne avec notre prévision de livraison de 40 Falcon), contre 49 en 2017.

Le « book to bill ratio » (prise de commandes / chiffre d'affaires) est de 1,0 pour l'année 2018.

CARNET DE COMMANDES

Le **carnet de commandes au 31 décembre 2018** est de **19 376 millions d'euros** contre 19 460 millions d'euros au 31 décembre 2017 (*pro forma* IFRS 15).

Le **carnet de commandes Défense Export** s'élève à **14 217 millions d'euros** contre 13 964 millions d'euros au 31 décembre 2017. Il comprend notamment **36 Rafale pour l'Inde, 36 Rafale pour le Qatar et 1 Rafale pour l'Égypte** (contre 36 Rafale pour l'Inde, 24 Rafale pour le Qatar et 10 Rafale pour l'Égypte en 2017).

Le **carnet de commandes Défense France** s'élève à **3 011 millions d'euros** contre 3 039 millions d'euros au 31 décembre 2017. Il comprend en particulier **28 Rafale** contre 31 Rafale à fin 2017.

Le **carnet de commandes Falcon** s'élève à **2 148 millions d'euros** contre 2 457 millions d'euros au 31 décembre 2017. Il comprend en particulier **53 Falcon** (ne comprenant plus aucun Falcon 5X) contre 52 Falcon (incluant des Falcon 5X) au 31 décembre 2017.

RÉSULTATS

Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel 2018** est de **669 millions d'euros** contre 357 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15).

La **marge opérationnelle** s'établit à **13,2%** contre 7,3% en 2017. Hors l'indemnité perçue de la part de Safran pour un montant de 280 millions de dollars US, suite à la résiliation du contrat du moteur Silvercrest, la marge opérationnelle serait de 9,2%.

L'amélioration de la marge opérationnelle s'explique également par la reprise du marché de l'aviation d'occasion ainsi que par l'amélioration du taux de couverture (1,19 \$/€ en 2018 vs. 1,21 \$/€ en 2017). Par ailleurs, 2017 avait été défavorablement impactée par les dépréciations de stocks et en-cours induites par l'arrêt du programme Falcon 5X.

Le poids plus important des frais de Recherche et Développement autofinancés (7,7% du chiffre d'affaires en 2018 contre 6,4% en 2017) compense partiellement ces éléments positifs.

Résultat financier

Le **résultat financier 2018** est de **-77 millions d'euros** contre -57 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15). Ce résultat financier négatif est la conséquence de la comptabilisation de la composante de financement au titre des contrats Rafale constituant dans un premier temps une charge financière avant d'être enregistré en chiffre d'affaires au fur et à mesure des livraisons.

Résultat net

Le résultat net 2018 est de **681 millions d'euros** contre 410 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15). La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 290 millions d'euros, contre 206 millions d'euros en 2017 (*pro forma* IFRS 15).

La marge nette s'établit à **13,4%** en 2018 contre 8,4% en 2017. Hors l'indemnité perçue de la part de Safran pour un montant de 280 millions de dollars US, suite à la résiliation du contrat du moteur Silvercrest, la marge nette serait de 10,8%.

Le résultat net 2018 par action s'établit à **82,1 €/action** contre 49,8 €/action en 2017.

TRÉSORERIE DISPONIBLE

La trésorerie disponible du Groupe s'élève à **5 211 millions d'euros** au 31 décembre 2018 contre 4 121 millions d'euros au 31 décembre 2017, en hausse de 1 090 millions d'euros en raison principalement du résultat de la période et des acomptes reçus dans le cadre de l'exécution des contrats Rafale Export en cours.

BILAN (*en données IFRS*)

Le total des capitaux propres s'établit à 4 277 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 3 721 millions d'euros à l'ouverture. Cette hausse s'explique principalement par le résultat net consolidé de la période.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 563 millions d'euros au 31 décembre 2018 en raison principalement des acomptes reçus dans le cadre de l'exécution des contrats Rafale Export.

Les stocks et en-cours ont diminué de 68 millions d'euros et s'établissent à 3 403 millions d'euros au 31 décembre 2018. La baisse des stocks et en-cours résultant de l'activité Falcon a partiellement été compensée par la hausse des en-cours liée aux contrats Rafale Export.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 991 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 1 095 millions d'euros au 31 décembre 2017. Ils comprennent les emprunts souscrits par le Groupe en 2014 et 2015 qui s'élèvent au 31 décembre 2018 à 875 millions d'euros (75 millions d'euros ont été remboursés en 2018) ainsi que la participation des salariés placée en compte courant bloqué.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à 14 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 161 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cette baisse est principalement liée à la variation du cours \$/€ entre le 31 décembre 2017 (1,20 \$/€) et le 31 décembre 2018 (1,15 \$/€).

N.B. : données retraitées de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9.

DIVIDENDES ET PARTICIPATION / INTÉRESSEMENT

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires la distribution, en 2019, d'un dividende de **21,2 €/action** correspondant à un montant de 177 millions d'euros, soit un payout de 26%, comme l'année précédente.

Au titre de la politique de distribution des résultats, les salariés du Groupe Dassault Aviation percevront, en Participation et Intéressement, **140 millions d'euros** (alors que l'application de la formule légale aurait conduit à un montant de 30 millions d'euros), soit **168 millions d'euros** y compris le forfait social de 20%.

Toutes les informations relatives à la publication de nos résultats sont disponibles sur notre site internet www.dassault-aviation.com.

Contacts :

Stéphane Fort
Communication Corporate
Tel. : + 33 (0)1 47 11 86 90

Armelle Gary
Relations Investisseurs
Tel. : + 33 (0)1 47 11 84 24

Annexe 1 : tableau de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté

L'incidence en 2018 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé 2018	Dérivés de change		PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2018
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	5 119 219	-30 162	-5 223			5 083 834
Résultat opérationnel	707 529	-30 162	- 8 527			668 840
Résultat financier	-145 883	30 162	38 243			-77 478
Résultat des sociétés mises en équivalence	205 849			39 580	48 545	293 974
Impôts sur les résultats	-194 693		-9 505			-204 198
Résultat net	572 802	0	20 211	39 580	48 545	681 138
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>572 741</i>	<i>0</i>	<i>20 211</i>	<i>39 580</i>	<i>48 545</i>	<i>681 077</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	69,1					82,1

L'incidence en 2017 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat (**pro forma IFRS 15**) est présentée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat consolidé 2017	Dérivés de change		Litige commercial	PPA de Thales	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2017
		Résultat de change	Variation de juste valeur				
Chiffre d'affaires	4 901 080	-30 941	5 833				4 875 972
Résultat opérationnel	217 935	-30 941	36 195	133 501			356 690
Résultat financier	519 559	30 941	-474 235	-133 501 ⁽¹⁾			-57 236
Résultat des sociétés mises en équivalence	143 951				26 384	39 583	209 918
Impôts sur les résultats	-251 363		152 313				-99 050
Résultat net	630 082	0	-285 727	0	26 384	39 583	410 322
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>630 040</i>	<i>0</i>	<i>-285 727</i>	<i>0</i>	<i>26 384</i>	<i>39 583</i>	<i>410 280</i>
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	76,4						49,8

⁽¹⁾ afin de refléter les performances économiques réelles du Groupe, le montant des plus-values réalisées sur la cession de valeurs mobilières de placement pour compenser la charge comptabilisée au titre du litige commercial est également ajusté.

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilanciels dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de Thales,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière,
- en 2017, de la sentence arbitrale relative au litige de nature commerciale opposant la République de Chine à un groupe de trois industriels français, parmi lesquels figure Dassault Aviation et des plus-values réalisées sur la cession de valeurs mobilières de placement en compensation de cette charge.

Annexe 2 : Tableau des impacts IFRS 15 sur le résultat net ajusté 2017

<i>en milliers d'euros</i>	2017 Ajusté Publié	Impact IFRS 15	2017 Ajusté Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 807 530	68 442	4 875 972
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	348 475	8 215	356 690
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>7,2%</i>		<i>7,3%</i>
RÉSULTAT FINANCIER	10 610	-67 846	-57 236
THALES et autres sociétés mises en équivalence	244 891	-34 973	209 918
IMPÔTS	-114 742	15 692	-99 050
RÉSULTAT NET	489 234	-78 912	410 322
<i>Marge nette</i>	<i>10,2%</i>		<i>8,4%</i>